

## Solidarité internationale

## UN PROJET POUR DÉFENDRE LES DROITS DES COMMUNAUTÉS KICHWA

Chaque année, la Ville de Versoix soutient des projets d'aide au développement. En 2023, à travers son accord-cadre avec la FGC (Fédération genevoise de coopération), elle a contribué au projet de défense des droits des communautés Kichwa du Pérou à hauteur 25'439 francs.



Depuis plus de 50 ans, le bassin du Rio Tigre, situé au nord-est de l'Amazonie péruvienne, près de la frontière équatorienne, subit les conséquences d'une exploitation pétrolière provoquant des atteintes à l'environnement, essentiellement à travers une pollution des eaux et du déboisement. Celles-ci affectent directement les populations locales, en particulier les quelque huit mille autochtones de la communauté kichwa : ils vivent en étroite relation avec le milieu naturel qui les entoure et dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche pour subvenir à leurs besoins.

Le projet soutenu par le MCI (Mouvement pour la coopération internationale), l'une des organisations membres de la FGC, consiste à soutenir et renforcer sur le plan institutionnel la Fédération des communautés natives du Haut-Tigre (Feconat) : cette fédération a mis sur pied un programme de surveillance écologique de la région et, plus globalement, elle lutte pour la défense des droits et de l'environnement des Kichwas. Cinq dirigeants indigènes, appuyés par une équipe technique, sont chargés d'un travail de plaidoyer auprès du gouvernement péruvien afin qu'il applique les accords conclus au cours des dernières années, visant un développement durable des communautés. Pour documenter et dénoncer de manière crédible les atteintes à

l'environnement, la Feconat forme de jeunes autochtones qui deviennent des «surveillants écologiques», en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies de l'information (smartphone, réseaux sociaux). Actuellement onze surveillants sont opérationnels : lorsqu'ils apprennent l'existence d'activités illicites, par exemple une fuite de pétrole dans l'environnement, ils quittent leur communauté à pied ou en pirogue et se rendent sur place. Ils documentent ce qu'ils découvrent en prenant des photos, des vidéos et des points GPS avec leurs smartphones.

Les actions entreprises par la Feconat depuis 2011 portent leurs fruits. Sur la base du travail des surveillants écologiques, l'État péruvien a reconnu l'ampleur des dégâts et tente d'y remédier. De premières mesures ont été prises, notamment dans le domaine de l'accès à l'eau potable et du nettoyage des sites pollués. Des stations de traitement des eaux ont été installées dans certaines communautés et les sites à dépolluer en priorité ont été identifiés. Les dirigeants de la Feconat doivent pourtant continuer leur travail de lobbying et de plaidoyer pour garantir une mise en œuvre effective de mesures de développement et garantir l'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable) à l'ensemble des communautés.

## Mobilité douce

## LA VILLE DE VERSOIX ENCOURAGE LA PRATIQUE DU VELO !

Faisant suite à une demande de la commission Développement durable soutenue par le Conseil administratif, la Ville de Versoix met à disposition des habitants de Versoix une subvention pour l'achat de vélo et vélo électrique pour l'année 2024.

Les montants alloués ont été fixés à 100 CHF pour les vélos ordinaires et 200 CHF pour les vélos électriques, pour des montants d'achat minimaux de respectivement 600 CHF et 1500 CHF. Le formulaire de demande, les pièces justificatives à joindre ainsi que le règlement précisant les conditions d'attribution sont disponibles sur le site [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch) ou via le QR Code ci-contre.

Cette subvention s'inscrit dans la continuité des projets visant à promouvoir la mobilité douce, comme le document Itinéraires Piétons ou la Vadrouille «Autour des Douves», également disponible sur le site



[Internet de la Commune](http://Internet.de.la.Commune). Elle vient également compléter la subvention cantonale à l'achat d'un vélo cargo.

## Distinction

## LE CHAMPION SUISSE DE MUAY THAÏ EST VERSOISIEN !



Le 9 décembre dernier, Erdene Unurjural, âgé de 18 ans, est devenu Champion Suisse de Muay Thai dans sa catégorie des moins de 71 kilos (en amateur) lors du Championnat Suisse de Muay Thai. Erdene s'entraîne, depuis plus d'une année, au sein du club versoisien Muay Thai VSX 90 (MTV 90), créé par Ryan, qui a présenté et défendu son projet de club de boxe thaï dans le cadre du dispositif « Places aux jeunes ». Ce club, qui propose des entraînements et des cours, attire de nombreux jeunes de la commune. Il partage un local aux côtés du Boxing Club de Versoix puisque tous deux disposent de créneaux spécifiques répartis sur la semaine.

## PERMANENCE SOCIALE ET INFORMATIQUE POUR LES SENIORS DE VERSOIX

Le Service Cohésion sociale de la Ville de Versoix lance une nouvelle permanence dédiée aux versoisien(ne)s de plus de 65 ans, tous les premiers lundis du mois de 10h à 12h à la Maison du Charron.

Cette initiative vise à accompagner ceux ayant besoin de conseils sociaux, administratifs ou financiers et ceux qui se sentent démunis face à l'utilisation des outils numériques. Pour plus d'informations, contactez le service responsable en composant le 022 775 66 58.

## BESOIN D'AIDE POUR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS ?

Les personnes intéressées et remplissant les conditions sont invitées à s'inscrire en téléphonant au 022 775 66 58 dès le 1<sup>er</sup> février 2024 les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 11h30. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch).



## PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PLAN CLIMAT COMMUNAL

Mercredi 14 février à 19h, retrouvez le Conseil administratif à la galerie du Boléro pour une présentation du PCCom qui vise à promouvoir la santé et la qualité de vie, à renforcer la biodiversité à travers une stratégie coordonnée de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.



## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 1H À 5H

Après la 1<sup>ère</sup> phase lancée au printemps 2023, la deuxième étape est enclenchée. Cette mesure, qui vise à préserver l'environnement, à lutter contre la pollution lumineuse et à réduire les consommations énergétiques, concerne tous les chemins de la commune sauf les secteurs/axes principaux suivants : rte. de Saint-Loup, ch. de Pont-Céard/ch. Louis-Dégailler, ch. De Montfleury, av. Lachenal/rue de l'Industrie-rue des Moulins. Le secteur de la gare et celui situé entre le ch. de Pont-Céard et le ch. de Montfleury ne sont pas concernés par cette mesure. Ces derniers seront intégrés à la 3<sup>ème</sup> phase courant 2024.

